

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils		No SD SD-2024-5055						
OBJET	Recommander au conseil d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2025, 2026 et 2027								
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts									
Actions : BUDGET Demande d'achat : Non CT requis : Non Années du PTI : 2025-2026-2027									
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2023-11-15</td><td>CM-20231115-1088</td><td>ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024, 2025 ET 2026</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer APPUYÉ PAR : Yannick Langlois et résolu: d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2024, 2025 et 2026. Un débat s'engage. La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 5 contre: M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition; les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Achille Cifelli, Isabelle Piché et Louise Lortie se prononcent contre la proposition. ADOPTÉ (SD-2023-5132)				<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-11-15	CM-20231115-1088	ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024, 2025 ET 2026
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>							
2023-11-15	CM-20231115-1088	ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024, 2025 ET 2026							
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Nous déposons le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, qui résulte d'efforts concertés de l'ensemble des services municipaux avec le Service des finances, la Direction générale et le comité exécutif. Les investissements pour les années 2025 à 2027 totaliseront 1 715,4 M \$. Afin de réaliser ce programme d'investissement, nous allons recourir aux sources de financement suivantes: - contributions des promoteurs; - subventions; - utilisation des réserves financières et fonds réservés; - emprunts à la charge d'une partie des contribuables; - emprunts à l'ensemble des citoyens. Les paiements comptants totaliseront 269,4 M \$ alors que les emprunts à l'ensemble des citoyens seront de 1 012,5 M \$.									
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS									
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS									
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS									

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2024-5055
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Publication de l'avis public le 4 novembre 2024 en vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)		
CADRE NORMATIF Loi sur les cités et ville (RLRQ, c. C-19) Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues Politique de gestion de la dette à long terme		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2025, 2026 et 2027.		